

le lancement d'un site internet spécialisé : rechapage.fr, où notamment les transporteurs pourront, grâce à un simulateur, comparer les performances et les coûts réels d'exploitation des pneumatiques. Autre avancée réelle de l'ECV : la clarification des règles permettant de mixer pneus neufs et réchappés sur un même essieu.

Pour autant, des mesures restent à mettre en œuvre. Le SNCP et l'État souhaitent en particulier imposer une part de pneus rechapés dans les flottes publiques par le biais de la prochaine loi d'orientation sur les mobilités ou de la révi-

sion de la directive européenne sur les véhicules propres. Les signataires de l'ECV réfléchissent aussi à la possibilité technique et juridique d'appliquer un système de bonus-malus pour encourager à l'achat des réchappés en jouant sur la modulation de l'écocontribution. Un groupe de travail dans lequel Aliapur, l'éco-organisme chargé du recyclage des pneumatiques, est partie prenante. Enfin, les manufacturiers demandent aux pouvoirs publics de s'assurer de la bonne application de la réglementation sur les pneumatiques, d'une part, en ce qui concerne la présence d'hydrocarbures

aromatiques polycycliques (HAP) et, d'autre part, sur la conformité entre les performances annoncées et la réalité. Des contrôles qui reviennent respectivement à la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et à la Direction générale de la répression des fraudes (DGCCRF). « À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de communiquer des chiffres précis », précisent leurs représentants. « On ne peut pas s'attendre à ce que tous les objectifs soient atteints dès la première année », justifient-ils. Espérons des avancées avant 2020.

Hubert de Yrigoyen

PUBLIREPORTAGE



LE PROJET CBET : en faveur d'une croissance verte

Le projet européen « Cross Border Energy Trainings » co-financé par le programme Interreg Alcotra de la Commission Européenne a été lancé en mars 2017 dans le cadre d'une collaboration transfrontalière entre la France et l'Italie, pour un budget total de 1.478.581,00 €.

Ce projet est le résultat d'une collaboration entre partenaires de la région Piémont (le chef de file - l'Istituto Erasmo da Rotterdam de Nichelino ; Gruppo CS Consulenza & Formazione ; Environment Park), de la région Auvergne Rhône Alpes (Institut National de l'Énergie Solaire) et de la région Sud PACA (GIP FIPAN - Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion Professionnelles de l'Académie de Nice). Il a pour objectif d'expérimenter et de promouvoir un modèle de formation binationnel innovant, adressé aux étudiants des établissements du secondaire et aux jeunes demandeurs d'emploi de la zone transfrontalière. En effet, ce parcours de formation délivre un enseignement théorique, expérimenté sur plateaux techniques en France et en Italie pour la transmission de compétences pro-

fessionnelles requises dans les métiers du secteur de l'énergie. Il est proposé pour soutenir plus particulièrement le développement des compétences techniques informelles et non formelles relatives aux thématiques de l'efficacité énergétique et de l'éco-construction. Cette formation s'ajoute aux programmes d'études des participants et se complète par la remise d'une attestation des compétences transfrontalières qui valide les connaissances professionnelles acquises à la fin du parcours de formation CBET.

Ce partenariat s'inscrit dans les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière environnementale et énergétique. Il se veut être un outil conçu pour répondre aux défis territoriaux communs à la France et l'Italie ; et qui sensibilise les jeunes générations pour qu'elles agissent en faveur d'une « crois-

sance verte, intelligente et durable ». La valeur ajoutée de ce projet réside dans le partage des connaissances et l'échange de bonnes pratiques entre les deux pays. Cet échange encourage les mobilités et favorise le bilinguisme dans l'optique d'accroître l'attractivité et l'employabilité des jeunes apprenants de la zone transfrontalière. Cette collaboration transnationale suscite également l'intérêt de développer de possibles synergies entre les établissements scolaires/de formation et les industries/centre de recherches, impliqués dans l'éco-conception et les valorisations énergétiques. La transmission des savoirs par les entreprises professionnelles de ces secteurs, aux formateurs éducatifs, concrétise l'intention d'adapter l'enseignement scolaire aux exigences d'un marché du travail qui intègre des valeurs environnementales et sociétales.

De plus amples informations sur le projet CBET sont disponibles sur le lien suivant : <http://cbet-energytraining.eu/fr/accueil/>
Contacts : Sybill.Berettoni@ac-nice.fr et annabelle.aiello@ac-nice.fr